



LOIR&CHER 2021 PLAN D' ACTIONS

A l'occasion de la session consacrée aux orientations budgétaires, Maurice Leroy, Ancien ministre, Président du Conseil départemental, soumet au vote de l'Assemblée départementale le Plan d'Actions du Département pour les années à venir. Dans la continuité de la démarche *Loir&Cher 2020*, ce Plan d'Actions dresse les grandes orientations stratégiques et les projets phares de la mandature, parmi lesquels : le déploiement du Très Haut-Débit pour tous les Loir-et-Chériens, des actions fortes pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA ou encore un programme d'investissements ambitieux.

La démarche prospective *Loir&Cher 2020*, initiée par le Conseil départemental, continue de porter ses fruits et de faire naître des actions au quatre coins du département. Fort des enseignements de cette démarche, le Conseil départemental a établi un Plan d'Actions pour la mandature 2016-2021. Véritable feuille de route, ce document pose les projets, chantiers et actions du Département pour les années à venir.

4 grands engagements

1. Innover pour un nouveau contrat social

Parmi les chantiers prioritaires : le retour à l'emploi, la lutte contre la fraude aux allocations, l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap, la démographie médicale.

2. Défendre notre ruralité

Dotation de Solidarité Rurale, aide aux derniers commerces, simplification de l'accès à l'administration dans les territoires ruraux, valorisation de nos produits locaux... Sachons tirer profit de nos atouts et défendons nos territoires.

3. Investir pour l'avenir de notre Loir-et-Cher

50 millions d'euros d'investissements par an pour : déployer le Très Haut Débit pour tous, poursuivre les grands chantiers routiers, entretenir et développer nos collèges, innover... L'avenir se construit aujourd'hui !

4. Simplifier le quotidien des Loir-et-Chériens

Simplification des démarches administratives, développement des services en ligne, évolution des pratiques... Le Conseil s'engage dans une démarche d'amélioration continue de ses services aux publics.

Comme le souligne Maurice Leroy : « L'objectif est de mettre en place des actions concrètes, réalistes, innovantes, qui simplifient la vie des Loir-et-Chériens. ».

Ainsi, le Département se mobilise pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) en créant une application dédiée ; et lutte contre la fraude en créant une « équipe prévention fraude ». De même, un effort tout particulier porte sur les investissements liés au déploiement du très haut débit, à la construction de routes, de collèges, de pistes cyclables en site propre ainsi que sur le tourisme ou la défense des communes rurales.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce plan d'actions est la réponse concrète aux difficultés que traverse le Loir-et-Cher, comme la plupart des Départements de France, à la fois soumis à de très importantes contraintes budgétaires et confortés, par la Loi NOTRÉ, dans leur mission de garants de la solidarité territoriale.

« Ce n'est qu'en simplifiant, en mutualisant et en innovant que notre collectivité parviendra à répondre aux immenses défis qui l'attendent et à mener sa mission de service public de proximité, aussi bien dans les territoires urbains que ruraux. » précise Maurice Leroy. Ce plan d'actions s'inscrit dans des dépenses de fonctionnement maîtrisées, pour répondre aux objectifs de rigueur budgétaires que s'impose le Département.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12